Bulletin Municipal

Année 2020, Numéro 4
Date de parution : juillet 2020

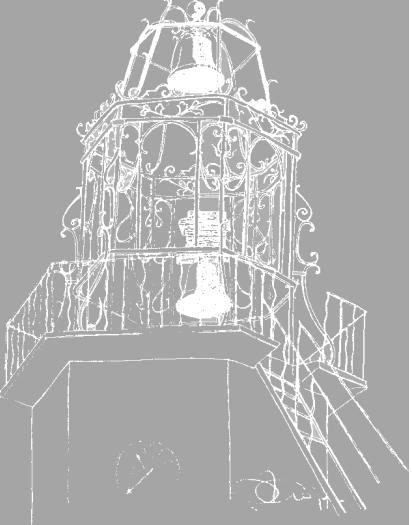

Département de la Drôme
Mairie de VENTEROL
26110

Cahier de doléances accessible aux heures d'ouverture de la Mairie avec première réponse sous 1 semaine (hors urgence).

Ouverture de la mairie :
Lundi - Mercredi - Vendredi
9h00 à 12h00

Ouverture de la Poste :
Lundi au Vendredi
9h00 à 12h00

La permanence du Maire sur rendez-vous

Tél : 04 75 27 91 11
Fax : 04 75 27 09 12

http://venterol.net
mairie-venterol@orange.fr

Le mot du Maire

Mesdames, Messieurs, Chers Venterolais,

Dans un contexte exceptionnel, le 28 juin dernier, vous avez élu une nouvelle équipe au Conseil municipal. 64% des inscrits se sont déplacés, c'est honorable comparé à la moyenne nationale, mais c'est 108 électeurs de moins que pour les élections précédentes à Venterol. Quand on rapproche ce nombre des 2 voix qui séparent les 4 derniers élus des premiers battus, on pourrait s'interroger sur la sincérité de ces élections. C'est, en tout cas, un signal fort d'humilité pour l'équipe du nouveau conseil…

Quoi qu'il en soit nous prenons acte des résultats. Je tiens à remercier tous ceux qui ont voté et montré ainsi leur attachement à la gestion de la commune.

Être élus est un honneur mais surtout nous engage. Cette équipe renouvelée à 60%, non paritaire, devra être à la hauteur des équipes sortantes et de vos attentes, pour relever au mieux les défis à venir.

Lors du premier conseil du 03 juillet, j'ai été élu Maire pour la première fois avec de nombreuses interrogations. J'ai alors créé, avec les élections des maires adjoints issus de ma majorité, une situation de stabilité pour nous mettre immédiatement au travail, afin d'assurer la continuité des chantiers critiques en cours, tels que la mise en place des TAPS pour la rentrée scolaire, le redémarrage du terrassement de l'entrée nord du village, la finalisation du PLU et bien d'autres sujets urgents.

Désormais, et dès le conseil du 10 juillet, nous avons constitué des commissions dont les animateurs ont été élus, à l'unanimité, parmi les deux listes électorales. Chacun a pris des responsabilités selon ses souhaits et ses compétences. Ces commissions concernent tous les domaines de compétences de la commune : le budget, l'école, le développement durable, l'eau, l'urbanisme, l'agriculture, la communication, les actions sociales, l'énergie, la voirie…

Avec la création de 3 postes de conseillers délégués, aux responsabilités et indemnités équivalentes à celles des 2è, 3è et 4è adjoints au Maire, nous avons réparti le travail et répondu aux attentes.

Nous disposons maintenant de toutes les conditions pour constituer une réelle synergie, afin de bien vous servir.

Ce retour progressif à la vie démocratique ne doit pas nous faire perdre la vigilance nécessaire face au virus. Plus que jamais, les gestes barrières et mesures d'hygiène doivent être appliqués. Chacun d'entre nous doit être acteur de sa santé, pour se protéger et protéger les autres.

Seul ce sens des responsabilités nous permettra de profiter du temps estival à Venterol ou dans nos lieux de vacances. Après cette période inédite, je crois que nous aspirons tous à un peu de sérénité.

Alors, je vous souhaite un très bel été à Venterol, ou ailleurs !

Avec mes sentiments dévoués,
Jean-Claude PICHON

> « Nous disposons maintenant de toutes les conditions pour constituer une réelle synergie… »

M A I R I E

Subventions aux associations :

Association d'aide à domicile
(Pole sanitaire (4,65 €/Hab × 725)) 3 371
Coopérative scolaire transfert 200
EMALA 58 enfants 290
Prévigrêle 2 633
Amitié présence 100
Basket-club nyonsais.....50
Ski-club nyonsais.....200
Trial des oliviers 50
Nyons Athlétic Club 325
CEDER 100
Syndicat vignerons du Nyonsais.....200
Association le Temple.....300
APAVEN.....300
Association des riverains du canal 150
AGEM 300
AVAM (300 + subvention exceptionnelle
de 300 pour le projet Soweto).....600
Association des parents d'élèves.....100
Association sportive Venterolaise.....200
Comité des fêtes de Venterol 2 200
Coopérative scolaire 200
Lire et Faire Lire 100
ANACR.....50
Association anciens maires Drôme 50
Fondation du Patrimoine 75
Mémoire de la Drôme 76
Maison rurale de Richerenches.....50
Solidarité paysans Drôme Ardèche.....200
Secours Catholique 100
Sapeurs-Pompiers Humanitaires GSCF.....50
Prévention Routière 170
AMCNV.....100

Le prochain Bulletin

Prochain Bulletin municipal début septembre 2020. Les articles et informations à diffuser devront parvenir au secrétariat de la mairie, **lundi 17 août dernier délai.** Merci d'avance pour vos contributions. Un seul rappel sera effectué par mail aux associations.

Avis de décès :

Mme Suzanne, Marie SCOTT, le 2 mai

M. Émile, Ismael, René ARNAUD, le 10 mai

Nos plus sincères condoléances aux familles

Conseil municipal du 10/07

Première concertation, première concrétisation

Il fallait le faire. C'est fait. Le jour de son investiture, le nouveau Maire avait promis de faire rapidement meilleure part à l'opposition. Une semaine après, Jean-Claude Pichon a proposé aux élus minoritaires, lors du Conseil Municipal extraordinaire du 10 juillet, « *la création de 3 postes de conseillers délégués, aux responsabilités et aux indemnités identiques à celles des 2è, 3è et 4è adjoints. Les bases d'une collaboration sont posées et la proportion issue du scrutin respectée* ». Une offre acceptée par les élus de *Venterol Autrement*. « *C'est une vraie main tendue, avec quelque chose dedans*, souligne Yann Tracol. *Nous la prenons en considération et souhaitons revenir sur ce point au prochain conseil (le 7 septembre, NDLR).* »

Par rapport à leurs prédécesseurs, les conseillers délégués verraient alors leurs émoluments doubler, passant de 116,68 € au taux plein de 233,36 € bruts, s'ils l'acceptent. En attendant, le Conseil a voté les indemnités de la 1ère adjointe, qui atteignent le plafond de 416,17 € bruts, « *une décision légitime au vu du travail à fournir* », justifie l'édile. En réponse à une volonté claire du premier magistrat, ses indemnités (1205,71 € bruts) et celles des 2è-3è-4è adjoints (233,36 € bruts) restent, elles, identiques à l'exercice précédent et n'augmenteront pas.

Mesures d'urgence

Afin de justifier le vote de 4 adjoints issus de la majorité, Jean-Claude Pichon avait avancé, le 3 juillet dernier, « *la nécessité d'une transition administrative, technique et scolaire de 3 mois, pour achever des chantiers urgents* ». Le Conseil du 10/07 en a apporté les preuves. « *Le chantier de l'entrée Nord et les TAPs à l'école font partie de ces travaux pour lesquels des décisions impératives devaient être prises au plus vite. Dans la semaine écoulée, on a, de cette façon, échappé à une augmentation de 30 000 € sur les frais de construction du nouveau parking. On peut également affirmer que les activités périscolaires seront bien proposées dès septembre.* »

Maire : Jean-Claude Pichon
1ère adjointe : Eugénie Diacono
2è adjoint : Denis Galland
3è adjoint : Olivier Emeriau
4è adjoint : Alexandre Penigaut
3 Conseillers délégués : à définir

LE POINT SUR LES BUDGETS

Budget Eau & Assainissement

Compte administratif 2019	Recettes	Dépenses	Résultats de l'exercice	Résultat reporté	Résultat de clôture
Fonctionnement	196 471,81	158 641,62	37 830,19	62 929,53	100 759,72
Investissement	71 299,85	39 922,43	31 377,42	177 331,12	208 708,54
Budget total	**267 771,66**	**198 564,00**	**69 207,61**	**240 260,65**	**309 468,26**

Budget primitif 2020	Dépenses	Recettes
Investissement	339 743,54	339 743,54
Fonctionnement	268 090,00	308 961,00
Total	**607 833,54**	**648 704,54**

Travaux prévus pour l'année 2020 :

Entrée Nord, St -Jean (électricité surpresseur, eau potable, eaux usées, surpresseur), compteurs, télésurveillance des réseaux, recherche nouvelle ressource en eau Nyons, enquête publique zonage assainissement : total 245 000 €.

Tarifs de l'eau :

Prix de m³ d'eau tarif Hiver (1er octobre au 31 mai): 1,53 €

Prix de m³ d'eau tarif Été (1er juin au 30 septembre) 3,06 €

Prix de m³ d'eau assainie : 2,06 €

Forfait abonnement réseau d'eau: 87,50 €

Forfait abonnement réseau d'assainissement : 92,50 €

Pour les abonnés utilisant une source d'eau privée, un forfait de 100 m³ d'eau assainie sera appliqué soit 206 €

Tarifs forfaits pour le camping :

Forfait abonnement réseau d'eau : 700,00 €

Forfait abonnement réseau d'assainissement : 740,00 €

Tarifs pour gîtes (*) :

Forfait abonnement réseau d'eau : 43,75 € (soit 50 % du tarif)

Forfait abonnement réseau d'assainissement : 46,25 € (soit 50 % du tarif)

(*) : ne concerne que les gîtes desservis derrière le compteur de l'habitation des propriétaires.

Les gîtes indépendants seront facturés au tarif commun.

Divers (tarifs inchangés)

La taxe de raccordement à l'assainissement : 2 500,00 €

Les frais de pose d'un compteur : 200,00 €

Les frais pour une intervention lors d'un changement d'abonné : 50,00 €

Budget général

Compte administratif 2019	Recettes	Dépenses	Résultats de l'exercice	Résultat reporté	Résultat de clôture
Fonctionnement	705 450,50	567 628,20	137 822,30	122 768,35	260 590,65
Investissement	49 336,24	119 326,89	- 69 990,65	840 786,63	770 795,98
Budget total	**754 786,74**	**686 955,09**	**67 831,65**	**963 554,98**	**1 031 386,63**

Budget primitif 2020	Dépenses	Recettes
Investissement	1 281 690,00	1 281 690,00
Fonctionnement	890 225,00	927 990,65
Total	**2 171 915,00**	**2 209 680,65**

Travaux prévus pour 2020:

Révision du PLU, entrée Nord (aménagements, bâtiment, escaliers, toilettes), St-Jean (achat terrains, étude et maîtrise d'œuvre voie piétonne - voirie - eau potable, travaux réseaux pluvial, participation DAH, végétalisation) travaux voirie, réfection chemin du Tomple, armoire éclairage publique, signalétique SIL, alarme école, points collecte ordures ménagères (Estangs, Vinsobres, Moulières), schéma directeur contre l'incendie DECI, étude maison Clarinette) : total 1 130 000 €.

Travaux entrée nord:

Les lots pour le bâtiment technique ont été déclarés infructueux sauf la partie menuiserie.

Les lots pour la partie aménagement ont été validés.

Ce sont donc les entreprises Brun Tp, Eiffage, Sols, Vial, Giorgi et CMEVE qui sont retenues pour la somme totale d'un peu moins de 720 000 €.

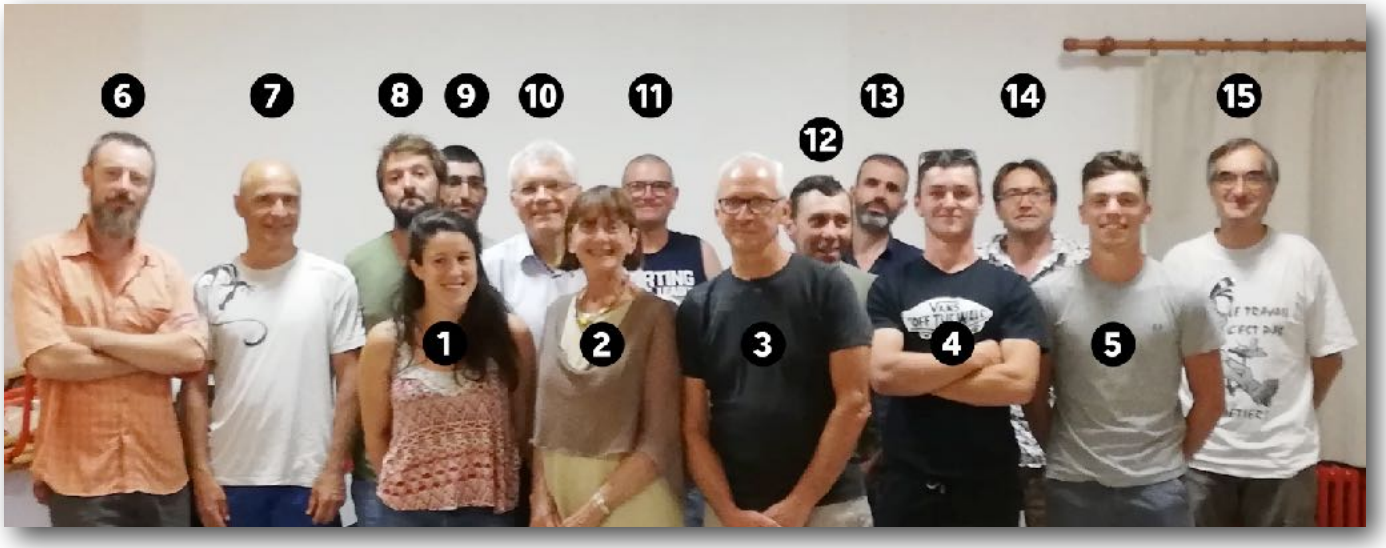

1 - EUGENIE DIACONO (1ère adjointe)
27 ans, réside à Saint-Jean.
Responsable approvisionnement à la coopérative du Nyonsais.

Fin juillet, elle écrira un paragraphe de l'histoire de notre commune, en s'installant dans le tout nouveau quartier Saint-Jean.

En attendant, cette jeune femme n'est pas seulement une ingénieur et un tempérament proactif, au quotidien. C'est une enfant qui a grandi et qui n'en revient pas de le savoir. C'est là son premier mérite : un art consommé du dynamisme, de la fraîcheur et de la conviction. Déterminée à *« conserver le caractère "convivial" de notre village, tout en insufflant dynamisme, jeunesse et vie ! »,* elle ne nourrit pas son énergie communicative à base de salade verte (qu'elle déteste…), mais de promenades, d'équitation et de couture — elle essaie de confectionner elle-même tous ses vêtements.

2 - MIREILLE BOTTERO
81 ans, réside à Novézan.
Chirurgien-Dentiste retraitée.

« Sans agir, le sage œuvre », professait Lao-Tseu. L'aînée de notre Conseil compte bien, en revanche, être dans l'action ! Dentiste, retraitée depuis tout juste cinq ans, Mireille entame un quatrième mandat d'élue, après les trois passés à Nyons. Si elle affectionne *« l'harmonie entre les êtres, la convivialité et l'humour »,* elle voue aussi un intérêt particulier à l'école : *« Quand on est fille et mère d'enseignants, on n'y échappe pas ! »,* s'amuse-t-elle. Ainsi, elle aime intervenir en classe, via l'association *Lire et Faire Lire,* afin de favoriser l'accès à l'exercice de la lecture à tous nos enfants.

3 - PATRICK TITZ
66 ans, réside à Novézan.
Infirmier et cadre formateur retraité.

Son engagement pour la culture et le patrimoine a déjà marqué Venterol. S'il quittera ses fonctions à la fin de l'année, l'actuel président du Temple s'est notamment distingué par les admirables expositions d'artistes qu'il a co-animées, ou encore par son sens du contact et son phrasé élégant. Natif de Raismes (Nord), près de Valenciennes, ce marcheur émérite — Saint-Jacques-de-Compostelle figure à son palmarès — s'investit comme élu avec un sacerdoce : *« Travailler avec tous pour maintenir un cadre de vie envié, où tout le monde sera heureux d'y vivre. »*

4 - VINCENT TEYSSERE
18 ans, réside aux Lauzettes.
Ouvrier agricole (en cours d'installation).

« Je suis jeune, il est vrai ; mais aux âmes bien nées, la valeur n'attend point le nombre des années. » L'investissement du benjamin de l'équipe, envisagé dans les secteurs de l'agriculture, des festivités et des actions socio-culturelles, aura à cœur de donner raison au Cid et à Corneille. N'a-t-il pas déjà frappé les esprits par son exposé, en réunion publique, sur les stations de traitement des effluents ? Pêcheur et cycliste averti, il chérit la nature, plus que tout. *« Je suis attaché aussi au patrimoine local et défends la ruralité. Je veux découvrir de nouvelles choses, m'intéresser à la vie du village en me rendant utile dans celui-ci. »*

5 - LUCAS BERNARD
20 ans, réside à Les Estangs.
Agriculteur.

« Cela fait deux ans que j'ai fini mes études dans l'agriculture, rapporte celui qui revêt, dans le Conseil, la casaque de « junior », aux côtés de Vincent Teyssère. *Depuis septembre 2019, je me suis installé en GAEC (Groupement Agricole d'Exploitation en Commun) avec mon père sur l'exploitation familiale, en polyculture vignes, oliviers et lavandins. J'ai toujours vécu à Venterol, j'y étais même à l'école. Aujourd'hui dans la vie active, j'ai l'envie de m'impliquer dans mon village et de donner mes idées pour son bon développement. »*

6 - YANN TRACOL

43 ans, réside au centre du village.
Cocher.

Faut voir. Si Yann s'est installé sur la commune, c'est en qualité de pur produit du terroir, né à Valréas, d'une mère grignanaise et d'un père nyonsais. À moins qu'il ne s'agisse d'un retour au source — ou aux racines, au choix. Car son cursus éloquent le destinait « à l'exportation » : Docteur d'écologie végétale sorti de l'université de Toulouse, admis à l'École Normale Supérieure de Lyon, Chargé de recherche pendant cinq ans au Chili…

Cet adorateur de la Terre, ancien enseignant en sciences, ne cache pas son envie pour la commune : *« Un village qui prend des initiatives en faveur du développement durable pour les générations à venir… Agir maintenant, pour plus tard. »* Son amour de la nature connaît cependant deux limites : *« Les concombres et les betteraves. »* En outre, ce cocher professionnel lève volontiers la cravache contre *« la TV, la violence, les hypocrites et les vestes retournées, les menteurs et donneurs de leçons experts en tout ».* Suivez son regard !

7 - OLIVIER ÉMERIAU (3è ADJOINT)

55 ans, réside à la Côte des Puits (centre).
Directeur d'école.

« J'ai une chance et un bonheur : être de ce village. Je veux donc que l'on continue tous à y vivre avec autant de plaisir que moi. Il faut protéger et préparer Venterol aux évolutions à venir. Je compte donc mettre ma pierre à l'édifice, en travaillant sur la transition énergétique », assure la cheville ouvrière du projet des centrales villageoises. Ses violons d'Ingres : le jardinage, les randonnées, la géographie, l'histoire, ou encore le sport (ski). Le milieu scolaire figure également parmi les domaines de prédilection de cet homme délicat, investi, réélu dès le 1er tour. Il faut dire qu'il exerce l'activité de directeur d'école, depuis 2011, et d'instituteur depuis trois décennies. Bref, un adjuvant précieux qui saura jeter un œil tant bienveillant qu'averti sur notre École du Bout du Monde et son avenir.

8 - MANUEL IMBERT

30 ans, réside à Novézan.
Exploitant agricole.

DIRECT : ces six lettres présentent à merveille cet enfant du pays, élu dès le 1er tour. Très (mais alors très !) attaché *« à la franchise »,* Manu l'est tout autant à Venterol. *« Je veux sauvegarder mon village d'enfance, poursuivre la dynamique de ces dernières années et défendre l'agriculture — MON agriculture. »* Son dada ? *« La chasse, la nature, la marche. Et le travail ! La bringue avec les amies, aussi ! »* Question fiesta, le président du Comité des Fêtes annonce : *« Compte-tenu des circonstances exceptionnelles, la fête votive du 15 août ne peut avoir lieu… Mais on travaille pour proposer aux Venterolais un événement en remplacement. Promis ! »* On peut le croire.

9 - PATRICK BLANCHET

42 ans, réside aux Exclis.
Agriculteur.

« Le travail, encore le travail, rien que le travail. » De l'agriculture à la maçonnerie, Patrick voue un culte à l'effort et à l'exécution. À la rectitude, aussi ; à l'entraide, par-dessus tout. Fer de lance de *Prévigrêle*, son implication dans cette association offre aujourd'hui à l'ensemble des Venterolais — à commencer par nos agriculteurs — un moyen considérable de se prémunir contre les risques causés par les chutes de grêlons.

10 - JEAN-CLAUDE PICHON (MAIRE)

58 ans, réside au village centre.
Directeur logistique Europe, à la Spit.

Profession : hyperactif. Le 3 juillet dernier, son CV éloquent s'est étoffé d'une ligne, celle de Maire de Venterol. Pour le village, son cap est clair : *« Assurer la continuité des réalisations initiées par le maire sortant et son équipe, dans l'intérêt de notre commune. Retrouver l'harmonie et le chemin de la concorde au sein du conseil et de notre communauté. Favoriser les initiatives citoyennes, encourager la solidarité et le service au public. »*

Sportif accompli (canyoning, VTT, fitness), cet ingénieur diplômé des Arts & Métiers mène une vie associative effrénée : membre de la confrérie du Tastetain, des anciens élèves des Arts & Métiers, du syndicat de la métallurgie Drôme-Ardèche, ou encore du Club Alpin Français. *« Je me réalise dans l'action »,* reconnaît le nouvel édile, dont la famille reste *« le pilier central de mon équilibre ».*

Les amateurs de livres d'heroic fantasy, d'assemblage de PC, de jeux vidéo rétro ou de F1 apprendront qu'ils partagent bien des passions avec celui qui aime avant tout *« la simplicité, la loyauté, la tolérance et la communication positive ».* Ce qu'il déteste ? *« Détester ne fait pas partie de mon vocabulaire. »* Voilà.

11 - REMY VIARSAC

45 ans, réside aux Espignets.
Agriculteur.

Rémy, c'est une AOC, délivrée en 1975, *« à la regrettée maternité de Valréas ».* Réputé pour son amour de la terre, sa sincérité et la haute estime qu'il porte aux relations humaines, cet habitant des Espignets (près de Fond de Barral) rempile pour un nouveau sextennat avec ce mot d'ordre : *« Avoir un village avec de la vie, ainsi qu'une harmonie entre tous les habitants, sans oublier le maintien de l'école, des commerces et des artisans. »* Et s'il y a bien une chose que sa bonne nature déteste par-dessus tout, *« c'est de me faire enquiquiner :-) ».* Nous voilà tous prévenus !

12 - JEAN-CLAUDE GRAS

50, réside aux Échirons.
Entrepreneur de travaux agricoles.

Alias « Coco ». Dans le village, son surnom s'avère aussi célèbre que sa force de travail, sans parler de son hypermnésie. Pas un seul m² de terrain sur Venterol, ni le moindre cours d'eau ne sont, en effet, inconnus de ce chef d'entreprise acharné, qui confesse *« détester les vacances »*. Président du club des chasseurs, arrivé en tête du 1er tour dont il en sort élu, conseiller le plus capé du conseil municipal avec un cinquième mandat à son actif… On peut lui donner du « monsieur ».

13 - NICOLAS JANNOT

43 ans, réside à Novézan.
Kinésithérapeute, ostéopathe.

Les victimes de douleurs articulaires le connaissent pour ses talents de thérapeute, en qualité de *kiné* (depuis 2003) et d'ostéo — activité qu'il pratique depuis neuf ans. Apprécié de tous pour sa discrétion et son esprit convivial, il l'est également pour son intégrité : *« J'ai une certaine quantité d'énergie à consacrer aux villageois. Mon engagement est désintéressé et ne se fera pas au détriment de mon entourage, ni en faisant de compromis avec mes valeurs. »*

14 - ALEXANDRE PENIGAUT (4è ADJOINT)

35 ans, réside à Novézan.
Artiste éditeur.

En 2015, les Venterolais l'ont découvert comme « le monsieur des livres ». S'il poursuit son activité d'éditeur d'ouvrages bilingues *(L'Accolade Editions),* c'est par sa fibre artistique et créatrice qu'il se fera bien connaître des villageois. Co-organisteur avec l'AVAM du Parcours Artistique — qui ne pourra pas se tenir cette année, suite à la crise du Covid — cet ex-journaliste en presse automobile et généraliste, diplômé de l'EDJ de Nice, entend partager sa connaissance du monde de la communication pour informer et divertir tous les habitants ; pour faire valoir la richesse de notre patrimoine et de nos festivités, aussi.

Adore : le sport auto, la littérature, les arts, la musique de Goldfrapp, la tarte au citron.

Abhorre : *« Les adverbes. Affreusement ! »*

15 - DENIS GALLAND (2è ADJOINT)

46 ans, réside aux Banastels.
Viticulteur.

Une tête². Des comptes de gestion de la Mairie aux lignes de code informatique, sa maîtrise des chiffres font l'unanimité, à l'instar de sa tempérance. Et de son expérience : élu dès le 1er tour, il rempile pour un quatrième mandat consécutif. Son credo ? *« Que Venterol se développe dans le respect de tous, sans excès, avec les richesses de son passé et les atouts de son avenir. »*

Le papa d'une adorable Lina (6 ans) assure que son enthousiasme permanent s'étiole face *« au mensonge ou au fromage, à la manipulation comme au temps hivernal ou aux huîtres crues »*. Il reconnaît toutefois que son emploi du temps reste surchargé de moments exaltants : *« Mon "mini-moi", notre commune avec ses habitants et ses paysages, l'humour, le chocolat noir, les mots, vivre à l'espagnole, un beau ciel bleu, l'été… »* Et poète, avec ça !

Commissions municipales :

Afin de favoriser la répartition du travail, le Maire a instauré des commissions de travail. Les attributions ont toutes fait l'objet d'un vote à l'unanimité.

COMMISSIONS	ANIMATEUR	PARTICIPANTS
Finances, budget, fiscalité	Denis GALLAND	Patrick TITZ
Développement durable – tourisme – propreté – fleurissement	Yann TRACOL	Olivier EMERIAU / Eugénie DIACONO
Ecole – TAPS – Garderie	Eugénie DIACONO	Olivier EMERIAU / Mireille BOTTERO
Communication – manifestations – associations - sport	Alexandre PENIGAUT	Patrick TITZ / Manuel IMBERT / Lucas BERNARD / Vincent TEYSSERE
Action sociale – Covid-19	Patrick TITZ	Nicolas JEANNOT
Agriculture	Lucas BERNARD / Vincent TEYSSERE	Tous les conseillers municipaux
Urbanisme	Eugénie DIACONO	Tous les conseillers municipaux
Eau et Assainissement	Olivier EMERIAU	Jean-Claude GRAS / Manuel IMBERT / Rémy VIARSAC
Energie – éclairage public – électrification – centrales villageoises	Olivier EMERIAU	Patrick BLANCHET
Voirie	Patrick BLANCHET	Jean-Claude GRAS / Manuel IMBERT / Rémy VIARSAC
Bâtiments communaux	Alexandre PENIGAUT	Manuel IMBERT
Marché public	Jean-Claude PICHON / Denis GALLAND / Yann TRACOL	Rémy VIARSAC / Patrick TITZ / Eugénie DIACONO
Ambroisie	Manuel IMBERT	
Santé et sécurité au travail	Denis GALLAND	

Itinérance Invite Deux Photographes Locaux

Cette année 2020, ITINÉRANCES présentera deux photographes régionaux, du 18 au 27 septembre.

Tout d'abord, MARIE ROMANENS, de la Roche-Saint-Secret, déjà à l'affiche l'année dernière, proposera « *Reflets* ». Puis, JEAN-RAYMOND DELAHAYE, de Marsanne, proposera « *Jeux de Miroirs* ».

JEAN-RAYMOND DELAHAYE est photographe, toujours en recherche de lumières, de cadrages précis et surprenants, lors de ses randonnées dans les montagnes drômoises, durant lesquelles il guette tantôt l'instant du surgissement du paysage quand le brouillard se déchire, tantôt l'instant éblouissant de l'aurore ou du crépuscule.

Mais il est aussi attentif à l'insolite dans le cadre familier, aux détails minuscules rencontrés de façon éphémère : gouttes de rosée ou champignons sur un tronc mort, vieux mur moussu…

Il a déjà exposé, par exemple, aux rencontres de la photo de Chabeuil en septembre 2018 *« Paysages d'un autre monde »* et à l'Université populaire de Montélimar en 2020, malheureusement perturbée par la crise de la Covid-19. Nous pourrons, lors de cette exposition, admirer ses diptyques : paysages et macro-photographies soigneusement choisis en miroir nous dépaysent, jouant sur l'indécision de l'échelle et font naître mystère et poésie…

AVAM

se met à l'électro

Pour cet été, hélas ! rien à signaler, puisque le Parcours Artistique a dû être annulé, à l'instar de toutes les manifestations culturelles (concerts, festivals…) Les artistes prévus vous promettent, cependant, de revenir en 2021, pour un événement fort en originalités.

Née en 1973, l'AVAM entamera, elle aussi, un nouveau virage, mais dès la rentrée prochaine. En effet, outre les cours de guitare et percussions, notre école de musique aura le plaisir de vous proposer un enseignement inédit : des **leçons de musique électronique**.

Du mixage de sons à la composition de vos propres morceaux, de l'enregistrement au traitement audio (ou *mastering*) en passant par la diffusion, venez découvrir les mille et une facettes de la MAO – musique assistée par ordinateur. Un ingénieur du son chevronné vous familiarisera avec ce courant musical intuitif, aux ressources illimitées et de plus en plus facile à prendre en main, depuis la démocratisation de l'informatique dans nos foyers.

Popularisée voici un demi-siècle par Jean-Michel Jarre, Kraftwerk et Vangelis, l'électro a révolutionné l'art du rythme et de la mélodie, au point d'avoir supplanté le rock comme socle de musiques populaires. Résultat : cette sonorité "machinale" séduit aujourd'hui absolument tous les jeunes, de 7 à 77 ans !

Vos ados se voient déjà en train d'épater leurs copains ? Notre projet vous enthousiasme ? Mieu : vous intéresse ?

Faîtes-le savoir en contactant l'association par mail (avam.venterol@gmail.com), ou bien Marie-Françoise Alavoine (06 77 62 91 45) et Julie Haas-Maury (06 95 59 95 70).

Galerie Ombre & Lumière Re-Prend !

Je suis heureuse de vous annoncer la réouverture de la galerie *Ombre & Lumière* pour le 3 juillet ! Vous aurez jusqu'au 8 août pour découvrir les peintures de Paul Meznage, qui a déjà exposé une fois à la galerie.

Préparez-vous à plonger dans son univers onirique et fantaisiste. Ses toiles nous parlent de ses voyages, comme des routes qu'il emprunte, des animaux qu'il rencontre, des paysages qu'il découvre à travers un regard imaginaire et coloré.

Ce sera une belle exposition, venez donc là découvrir !

La galerie vous accueille selon les règles sanitaires en vigueur : gel disponible à l'entrée, distanciation physique et port du masque. Merci pour votre compréhension.

Horaire d'ouverture : les mercredis, jeudis, vendredis de 14h30 à 18h30, samedis et dimanches et les jours fériés de 10h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h30.

« Attrape-moi si tu peux », Paul Meznage

Pour plus d'information vous pouvez consulter notre site internet, http://www.galerie-ombre-lumiere.com/ et pour rester en contact tout au long de l'année, suivez notre page Facebook https://www.facebook.com/galerieombrelumiere/.

À bientôt,

Marianne Huber

La Chorale du Delta revient

Tout le monde l'espérait, Coline Serreau l'a confirmé : *La Chorale du Delta* revient, cette année, pour un concert au succès déjà annoncé. Rendez-vous le **vendredi 7 août, à 18h**, à l'Église Notre-Dame. Entrée gratuite, libre participation du public.

www.choraledudelta.com

La lecture à Venterol

Vous aimez lire, échanger sur vos lectures, prêter vos livres et en emprunter ?

Venez nous rejoindre et imaginer ce qu'on pourrait faire ensemble à Venterol autour du livre et de la lecture.

Nous sommes, en effet, un petit groupe informel qui, depuis plus de dix ans, se réunit et aimerait poursuivre, en partageant cette passion des livres et le plaisir de la rencontre avec vous.

On verra ensemble quelle forme peut prendre ce groupe.

Retrouvons-nous le 11 septembre 2020, à la salle Duplan (20h). Vous pouvez nous joindre au 06 47 69 82 45.